

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE : Commune de GOYRANS (1)**  
**(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE**

Numéro SIRET : 21310227000013

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de CASTANET

**M. 57**

**Compte administratif  
Voté par nature**

BUDGET : Budget Communal (3)

**ANNEE 2023**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

**REÇU**  
35 04 24  
**PREF 31**

# Sommaire

**I - Informations générales**

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

**II - Présentation générale**

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

**III - Adoption du CA**

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	32

**IV - Annexes****A - Présentation croisée**

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

**B - Annexes patrimoniales**

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	34
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	38
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	39
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	40
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
<b>B9 - Etat du personnel</b>	<b>41</b>
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	44
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	45
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet

## V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

47

## Commune de GOYRANS - Budget Communal - CA - 2023

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, le tableau fonctionnel 01 - Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

- (1) A utiliser également pour les collectivités dans moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>1 – INFORMATIONS GÉNÉRALES</b>	
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	

Population totale	849
Informations statistiques	

Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Informations fiscales (N-2)
Collectivité	

<b>Informations financières – ratios</b>	
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	675,87
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	692,32
3 Dépenses d'équipement brut / population	284,15
4 Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5 DGF / population	51,43
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	39,10 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99,38 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	4,04 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	2,34 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau de l'article (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>C1</b>

<b>EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS</b>				
		<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		
	<b>Mandats émis</b>	<b>Titres émis</b>	<b>Reprise résultats exercice antérieur</b>	<b>Résultat ou solde (A)</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	838 474,40	799 937,45	619 488,65	A1 580 951,70
<b>Investissement</b>	251 769,63	212 160,81	396 431,72	A2 356 822,90
<b>Dont 1068</b>		0,00		
<b>Fonctionnement</b>	586 704,77	587 776,64	(3) 223 056,93	A3 224 128,80

		<b>RESTES A REALISER (4)</b>	
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde (B)</b>
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	0,00 III + IV	B1 0,00
<b>Investissement</b>	I	0,00 III	B2 0,00
<b>Fonctionnement</b>	II	0,00 IV	B3 0,00

		<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B)</b>
		<b>(6)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	<b>580 951,70</b>
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	<b>356 822,90</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	<b>224 128,80</b>

(1) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N-1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL</b>		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES</b>		<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		II	
		A	
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		A	586 704,77 G 587 776,64
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Section de fonctionnement	B	251 769,63 H 212 160,81
	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 I (si déficit)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 J (si déficit)
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	838 474,40 = G + H + I + J 1.458 426,10
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00 K 0,00
	Section d'investissement	F	0,00 L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00 = K + L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	586 704,77 = G + I + K 810 833,57
	Section d'investissement	= B + D + F	251 769,63 = H + J + L 608 592,53
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	838 474,40 = G + H + I + J + K + L 1 419 426,10

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT</b>	<b>B1</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT - RÉALISATIONS**  
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		85 227,48
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	25 551,48	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	196,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	215 689,12	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'équipement</b>		<b>241 436,60</b>	<b>85 227,48</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	114 043,33
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 333,03	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations financières</b>		<b>10 333,03</b>	<b>114 043,33</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>		<b>251 769,63</b>	<b>199 270,81</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	12 890,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'ordre en investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>12 890,00</b>

**TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE**

<b>TOTAL</b>	I + III	<b>251 769,63</b>	II + IV	<b>212 160,81</b>
--------------	---------	-------------------	---------	-------------------

**RESULTATS ANTERIEURS**

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	396 431,72
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

**TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I + III + V	<b>251 769,63</b>	II + IV + VI + VII	<b>608 592,53</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)</b>		<b>356 822,90</b>		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT</b>	<b>B2</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS**  
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS	TITRES EMIS
OPÉRATIONS RÉELLES ET MIXTES	
011 Charges à caractère général (1)	162 984,61
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	224 389,54
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	164 372,58
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
014 Atténuations de produits	17 634,00
016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	569 380,73
66 Charges financières	4 434,04
67 Charges spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	<b>I 573 814,77</b>
	<b>TOTAL RECETTES RÉELLES ET MIXTES</b>
	<b>II 587 776,64</b>

OPÉRATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	12 890,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>III 12 890,00</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>IV 0,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>I + III</b>	<b>586 704,77</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>II + IV</b>	<b>587 776,64</b>
---	----------------	-------------------	---	----------------	-------------------

RESULTAT REPORTÉ DE N-1				
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 223 056,93

<b>TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>I + III + V</b>	<b>586 704,77</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>II + IV + VI</b>	<b>810 833,57</b>
---	--------------------	-------------------	---	---------------------	-------------------

<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)</b>	<b>224 128,80</b>
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

<b>II – PRESENTATION GENERALE BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>		<b>II</b>
		<b>C1</b>

**MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 333,03	0,00	10 333,03
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	226 166,73		226 166,73
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	2 852,80	0,00	2 852,80
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	196,00	0,00	196,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	12 221,07	0,00	12 221,07
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>251 769,63</b>	<b>0,00</b>	<b>251 769,63</b>

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

0,00

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
011 Charges à caractère général (9)	162 984,61		162 984,61
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	224 389,54		224 389,54
014 Atténuations de produits	17 634,00		17 634,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	164 372,58	0,00	164 372,58
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	4 434,04	0,00	4 434,04
67 Charges spécifiques (9)	0,00	5 000,00	5 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	7 890,00	7 890,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>573 814,77</b>	<b>12 890,00</b>	<b>586 704,77</b>

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRÉSENTATION GENERALE</b>			<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>			<b>C2</b>

**TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	114 043,33	0,00	114 043,33
13 Subventions d'investissement (reçues) (2)	85 227,48	0,00	85 227,48
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6)	0,00	0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	5 000,00	5 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7)	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		7 890,00	7 890,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>199 270,81</b>	<b>12 890,00</b>	<b>212 160,81</b>

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
--	------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	396 431,72
---	------------

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
013 Atténuations de charges (8)	5 437,77		5 437,77
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	80 973,51		80 973,51
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	103 061,37		103 061,37
731 Fiscalité locale	306 116,00		306 116,00
74 Dotations et participations (8)	60 288,76		60 288,76
75 Autres produits de gestion courante(8)	26 899,23	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	5 000,00	0,00	5 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>587 776,64</b>	<b>0,00</b>	<b>587 776,64</b>

Pour information R002 Résultat positif reporté	223 056,93
--	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

**Commune de GOYRANS - Budget Communal - CA - 2023**

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

204	Subventions d'équipement versées	2324

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES

Chapitre	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>	<b>1 035 345,00</b>	<b>251 769,63</b>	<b>0,00</b>	<b>783 575,37</b>	<b>0,00</b>	<b>251 769,63</b>
018 RSA	32 873,41	2 852,80	0,00	30 020,61	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	250,00	196,00	0,00	54,00	0,00	196,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	891 135,16	12 221,07	0,00	878 914,09	0,00	12 221,07
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	57 800,00	0,00	0,00	57 800,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	42 951,43	226 166,73	0,00	-183 215,30	0,00	22€ 166,73
<b>Total des opérations d'équipement (3)</b>	<b>1 025 010,00</b>	<b>241 436,60</b>	<b>0,00</b>	<b>783 573,40</b>	<b>0,00</b>	<b>241 436,60</b>
<b>Total des dépenses d'équipement</b>						
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 335,00	10 333,03	0,00	1,97	0,00	1C 323,03
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>10 335,00</b>	<b>10 333,03</b>	<b>0,00</b>	<b>1,97</b>	<b>0,00</b>	<b>10 333,03</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 035 345,00</b>	<b>251 769,63</b>	<b>0,00</b>	<b>783 575,37</b>	<b>0,00</b>	<b>251 769,63</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>						
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>1 035 345,00</b>	<b>251 769,63</b>	<b>0,00</b>	<b>783 575,37</b>	<b>0,00</b>	<b>251 769,63</b>

### (1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emprunt = crédits ouverts = réalisations - BAP au 31/12

(2) Credibilis salis est ipsius - credibilis creditus - eam scimus - au

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre ( $D|040 = RF|042$ )

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre ( $D|041 = RI|041$ ).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chia-

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)		Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)
					Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>		<b>638 913,28</b>		<b>212 160,81</b>	<b>0,00</b>
018 RSA	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00		0,00	0,00
13 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1888 non budgétaire)		601 536,00		85 227,48	516 308,52
16 Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00		0,00	0,00
20 Subventions d'équipement versées (9)		0,00		0,00	0,00
204 Immobilisations corporelles		0,00		0,00	0,00
21 Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00	0,00
22 Immobilisations en cours (sauf 2324)		0,00		0,00	0,00
23 Total des recettes d'équipement		<b>601 536,00</b>		<b>85 227,48</b>	<b>516 308,52</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves		24 487,28		114 043,33	-29 556,00
138 Autres subventions invest. non transf.		0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)		0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00		0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières		5 000,00		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations		29 487,28		114 043,33	-84 56,05
Total des recettes financières		0,00		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)		<b>631 023,28</b>		<b>199 270,81</b>	<b>431 752,47</b>
Total des recettes réelles		0,00			
021 Virement de la section de fonctionnement (4)		7 890,00		12 890,00	-5 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)		0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)		7 890,00		12 890,00	-5 000,00
Total des recettes d'ordre		<b>396 431,72</b>		<b>0,00</b>	<b>426 752,47</b>
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté					
Total des recettes d'investissement cumulées		<b>1 035 345,00</b>		<b>608 592,53</b>	

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>		<b>1 035 345,00</b>	<b>251 769,63</b>	<b>0,00</b>	<b>783 575,37</b>	<b>0,00</b>	<b>251 769,63</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	32 873,41	2 852,80	0,00	30 020,61	0,00	2 852,80
2051	Concessions, droits similaires	32 873,41	2 852,80	0,00	30 020,61	0,00	2 852,80
204	Subventions d'équipement versées (9)	250,00	196,00	0,00	54,00	0,00	196,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	250,00	196,00	0,00	54,00	0,00	196,00
21	Immobilisations corporelles	891 135,16	12 221,07	0,00	878 914,09	0,00	12 221,07
2131	Bâtiments publics	29 940,00	440,70	0,00	29 499,30	0,00	440,70
2138	Autres constructions	758 880,66	0,00	0,00	758 880,66	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	15 600,00	0,00	0,00	15 600,00	0,00	0,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	2 400,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	2 160,00	0,00	0,00	2 160,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil, techniques	1 200,00	3 170,91	0,00	-1 970,91	0,00	3 170,91
2181	Install. générales, agencements	4 800,00	5 061,06	0,00	-261,06	0,00	5 061,06
2183	Matériel informatique	912,00	1 155,60	0,00	-243,60	0,00	1 155,60
2184	Matériel de bureau et mobilier	16 734,50	0,00	0,00	16 734,50	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	58 508,00	2 392,80	0,00	56 115,20	0,00	2 392,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	57 800,00	0,00	0,00	57 800,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	57 800,00	0,00	0,00	57 800,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	42 951,43	226 166,73	0,00	-183 215,30	0,10	226 166,73
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 025 010,00</b>	<b>241 436,60</b>	<b>0,00</b>	<b>783 573,40</b>	<b>0,00</b>	<b>241 436,60</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	10 335,00	10 333,03	0,00	1,97	0,00	10 333,03
1641	Emprunts en euros	10 335,00	10 333,03	0,00	1,97	0,00	10 333,03
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>10 335,00</b>	<b>10 333,03</b>	<b>0,00</b>	<b>1,97</b>	<b>0,00</b>	<b>10 333,03</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 035 345,00</b>	<b>251 769,63</b>	<b>0,00</b>	<b>783 575,37</b>	<b>0,00</b>	<b>251 769,63</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de GOYRANS - Budget Communal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
					Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Charggs transférées (7)</b>					
041	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>					
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>					

(1) Détalier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a auant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA  
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>		<b>42 951,43</b>	<b>226 166,73</b>		<b>0,00</b>	<b>-183 215,30</b>	<b>226 166,73</b>	<b>0,00</b>	<b>226 166,73</b>
202201	Construction maison pour tous	42 951,43	226 166,73		0,00	-183 215,30	247 368,93	0,00	226 166,73

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

	<b>III</b>	<b>A2.2</b>

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses encaissées non mandatées

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.  
 (5) Réalisations antérieures + réalisations en cours

(6) Exemptionnellement, les complexes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes déficitaires en cas de réduction ou d'annulation des cotisations universitaires + réalisations de l'exercice.

(7) Sauf 165, 166 et 167

(8) Indiquer le signe algébrique.  
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les crédits 204 et 2221.

		III	
		A3	
III – ADOPTION DU CA SECTION D'INVESTISSEMENT – REÇETTES – DETAIL PAR ARTICLE			
Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)
	638 913,28	212 160,81	0,00
TOTAL	0,00	0,00	516 308,52
018 RSA	601 536,00	85 227,48	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	236 500,00	62 711,75	173 788,25
1321 Sub. non transf. Etat, établ. nationaux	21 000,00	0,00	21 000,00
1322 Subv. non transf. Régions	322 836,00	20 595,73	302 240,27
1323 Subv. non transf. Départements	18 000,00	0,00	18 000,00
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	3 200,00	0,00	3 200,00
1335 Amendes radars automatiques et de police	0,00	1 920,00	-1 920,00
1345 Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	601 536,00	85 227,48	516 308,52
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>24 487,28</b>	<b>114 043,33</b>	<b>-89 556,05</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	4 487,28	6 971,88	-2 484,60
10222 FCTVA	20 000,00	107 071,45	-87 071,45
10226 Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	5 000,00	114 043,33	-84 556,05
024 Produits des cessions d'immobilisations	29 487,28	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>431 752,47</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	631 023,28	199 270,81	
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-5 000,00</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	7 890,00	12 890,00	-5 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00	5 000,00	0,04
2111 Terrains nus	420,04	420,00	0,00
28041512 Subv. Grpt : Bâtiments, installations	3 127,00	3 127,00	0,00
28157 Matériel et outillage technique	3 503,00	3 503,00	839,96
28183 Matériel de bureau et mobilier	839,96	0,00	-840,00
28184 Autres immo. corporelles	0,00	840,00	0,00
28188 Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	

Commune de GOYRANS - Budget Communal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Total des recettes d'ordre	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Credits sans emploi (3)
		7 890,00	12 890,00		-5 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.  
 (2) Recettes justifiées non tirées.  
 (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAP au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 1649.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Realisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations générées hors AE	
							Pour information, réalisations générées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations générées hors AE
	<b>TOTAL</b>	<b>768 000,00</b>	<b>586 704,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>181 295,23</b>	<b>0,00</b>	<b>586 704,77</b>
011	Charges à caractère général (3)	224 150,00	162 984,61	0,00	0,00	61 165,39	0,00	162 984,61
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	310 950,00	224 389,54	0,00	0,00	86 560,46	0,00	224 389,54
014	Atténuations de produits	19 027,00	17 634,00	0,00	0,00	1 393,00	0,00	17 634,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	164 372,58	0,00	0,00	12 997,42	0,00	164 372,58
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6556) (3)	177 377,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes délus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		731 497,00	569 380,73	0,00	0,00	162 116,27	0,00	569 380,73
66	Charges financières	8 600,00	4 434,04	0,00	0,00	4 165,96	0,00	4 434,04
67	Charges spécifiques (3)	20 013,00	0,00	0,00	0,00	20 013,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		28 613,00	4 434,04	0,00	0,00	24 178,96	0,00	4 434,04
Total des dépenses réelles		760 110,00	573 814,77	0,00	0,00	186 295,23	0,00	573 814,77
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	-5 000,00	0,00	12 890,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	7 890,00	12 890,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	-5 000,00	0,00	12 890,00
Total des dépenses d'ordre		7 890,00	12 890,00					
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		768 000,00	586 704,77	0,00	0,00	181 295,23	0,00	586 704,77

- (1) Dépenses engagées non mandatées.  
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations –RAR au 31/12.  
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.  
(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	<b>TOTAL</b>	<b>544 943,07</b>		<b>585 026,64</b>	<b>2 750,00</b>	
013	Atténuations de charges (3)	0,00		5 437,77	0,00	-42 833,57
016	APA	0,00		0,00	0,00	-5 437,77
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	72 120,00		80 973,51	0,00	-8 853,51
73	Impôts et taxes (sauf 731)	95 647,00		103 061,37	0,00	-7 414,37
731	Fiscalité locale	302 425,00		306 116,00	0,00	-3 691,00
74	Dotations et participations (3)	56 501,07		60 288,76	0,00	-3 787,69
75	Autres produits de gestion courante (3)	18 250,00		24 149,23	0,00	-8 649,23
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>544 943,07</b>		<b>580 026,64</b>	<b>2 750,00</b>	
76	Produits financiers	0,00			0,00	-37 833,57
77	Produits spécifiques (5)	0,00			0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		5 000,00	0,00	-5 000,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>		<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>544 943,07</b>		<b>585 026,64</b>	<b>0,00</b>	
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		2 750,00	0,00	-5 010,10
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00				-42 833,57
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
	<b>Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>223 056,93</b>				<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes cumulées de fonctionnement</b>	<b>768 000,00</b>		<b>808 083,57</b>	<b>2 750,00</b>	<b>0,00</b>
						<b>-42 833,57</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes impulsées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

GOYRANS  
Budget Communal - CA - 2023

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé (2)	Crédits ouverts (BP + DM + FAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
								B1
<b>TOTAL</b>		<b>768 000,00</b>	<b>586 704,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>181 295,23</b>	<b>0,00</b>	<b>586 704,77</b>
011	Charges à caractère général (4)	224 150,00	162 984,61	0,00	0,00	61 165,39	0,00	162 984,61
6042	Achats de prestations de services	58 500,00	55 807,20	0,00	0,00	2 692,80	0,00	55 807,20
60611	Eau et assainissement	2 500,00	1 709,62	0,00	0,00	790,38	0,00	1 709,62
60612	Énergie - Électricité	31 000,00	20 379,15	0,00	0,00	10 620,85	0,00	20 379,15
60621	Combustibles	7 000,00	3 310,91	0,00	0,00	3 689,09	0,00	3 310,91
60622	Carburants	2 800,00	2 804,55	0,00	0,00	-84,55	0,00	2 884,55
60623	Alimentation	0,00	1 003,45	0,00	0,00	-1 003,45	0,00	1 003,45
60624	Produits de traitement	500,00	161,66	0,00	0,00	338,34	0,00	161,66
60631	Fournitures d'entretien	2 300,00	1 355,42	0,00	0,00	944,58	0,00	1 355,42
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	82,89	0,00	0,00	417,11	0,00	82,89
60636	Vêtements de travail	800,00	145,60	0,00	0,00	654,40	0,00	145,60
6064	Fournitures administratives	2 000,00	1 521,87	0,00	0,00	478,13	0,00	1 521,87
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 500,00	605,24	0,00	0,00	894,76	0,00	605,24
6067	Fournitures scolaires	2 500,00	2 509,02	0,00	0,00	-9,02	0,00	2 509,02
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	2 083,09	0,00	0,00	-83,09	0,00	2 083,09
611	Contrats de prestations de services	18 700,00	13 945,21	0,00	0,00	4 754,79	0,00	13 945,21
613	Locations	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	2 744,81	0,00	0,00	2 255,19	0,00	2 744,81
615231	Entretien, réparations voiries	1 000,00	7 485,38	0,00	0,00	-6 485,38	0,00	7 485,38
61524	Entretien bois et forêts	2 000,00	950,00	0,00	0,00	1 050,00	0,00	950,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	1 052,48	0,00	0,00	947,52	0,00	1 052,48
6156	Maintenance	20 000,00	17 205,72	0,00	0,00	2 794,28	0,00	17 205,72
6161	Multirisques	4 400,00	3 869,63	0,00	0,00	530,37	0,00	3 869,63
618	Divers	40 350,00	97,00	0,00	0,00	40 253,00	0,00	97,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	2 000,00	8 471,06	0,00	0,00	-6 471,06	0,00	8 471,06
623	Pub., publications, relations publiques	5 300,00	3 552,62	0,00	0,00	1 747,38	0,00	3 552,62
624	Transports biens, transports collectifs	3 000,00	3 046,92	0,00	0,00	-46,92	0,00	3 046,92
625	Déplacements et missions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	2 300,00	2 414,91	0,00	0,00	-114,91	0,00	2 414,91
627	Services bancaires et assimilés	500,00	55,93	0,00	0,00	444,07	0,00	55,93
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00	2 132,52	0,00	0,00	-632,92	0,00	2 132,92
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	1 249,50	0,00	0,00	-1 249,50	0,00	1 249,50
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	200,00	177,00	0,00	0,00	23,00	0,00	177,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	973,85	0,00	0,00	-973,85	0,00	973,85

Commune de GOYRANS - Budget Communal - CA - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées hors AE
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	310 950,00	224 389,54	0,00	0,00	86 560,46	224 389,54
6218	Autre personnel extérieur	7 250,00	7 233,99	0,00	0,00	16,01	7 233,99
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	2 800,00	3 133,85	0,00	0,00	-333,85	3 133,85
6411	Personnel titulaire	92 700,00	90 098,19	0,00	0,00	2 601,81	90 098,19
6413	Personnel non titulaire	57 000,00	51 562,95	0,00	0,00	5 437,05	51 562,95
64168	Autres emplois aidés	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	79 100,00	62 776,31	0,00	0,00	16 323,69	62 776,31
6470	Autres charges sociales	67 100,00	9 584,25	0,00	0,00	57 515,75	9 584,25
014	Atténuations de produits	19 027,00	17 634,00	0,00	0,00	1 393,00	17 634,00
739211	Attribution de compensation	12 027,00	12 027,00	0,00	0,00	0,00	12 027,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	7 000,00	5 607,00	0,00	0,00	0,00	5 607,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Regularisations de RMI	177 370,00	164 372,58	0,00	0,00	12 997,42	164 372,53
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6596) (4)						
65311	Indemnités de fonction	35 000,00	35 234,63	0,00	0,00	-234,63	35 234,63
65312	Frais de mission et de déplacement	200,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	1 500,00	1 479,90	0,00	0,00	20,10	1 479,90
65315	Formation	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	40,52	0,00	0,00	-40,52	40,52
6553	Service d'incendie	18 000,00	17 986,70	0,00	0,00	13,30	17 986,70
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	91 270,00	96 002,67	0,00	0,00	-4 732,67	96 002,67
657362	Subv. fonct. CCAS	2 500,00	2 925,50	0,00	0,00	-425,50	2 925,50
65738	Subv. fonct. autres établissements publics	750,00	750,00	0,00	0,00	0,00	750,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	4 250,00	0,00	0,00	0,00	-5 750,00	478,28
65748	Subv. fonct. autres personnes droit privé	0,00	478,28	0,00	0,00	-478,28	0,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	0,00	298,80	0,00	0,00	-298,80	298,80
65818	Autres	22 900,00	3 425,58	0,00	0,00	19 474,42	3 425,58
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais fonctionnement des groupes						
	d'élus						
	Total des dépenses de gestion des services	731 497,00	569 390,73	0,00	0,00	162 116,27	0,00
66	Charges financières	8 600,00	4 434,04	0,00	0,00	4 165,96	4 434,04
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 600,00	4 434,04	0,00	0,00	4 165,96	4 434,04
67	Charges spécifiques (4)	20 013,00	0,00	0,00	0,00	20 013,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	20 013,00	0,00	0,00	0,00	20 013,00	0,00

Commune de GOYRANS - Budget Communal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00	0,00
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>28 613,00</b>	<b>4 434,04</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>760 110,00</b>	<b>573 814,77</b>		<b>0,00</b>	<b>24 178,96</b>	<b>4 434,04</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	186 295,23	
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	7 890,00	12 890,00				<b>573 814,77</b>
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00	5 000,00		-5 000,00		12 890,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	7 890,00	7 890,00			-5 000,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00		0,00		5 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>7 890,00</b>	<b>12 890,00</b>			<b>0,00</b>	<b>7 890,00</b>
						<b>-5 000,00</b>	
							<b>12 890,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 040 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

### III – ADOPTION DU CA

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DÉTAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR n°1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	
						0,00	-42 833,57
	<b>TOTAL</b>	<b>544 943,07</b>	<b>585 026,64</b>	<b>2 750,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-5 437,77</b>
013	Atténuations de charges (4)	0,00	5 437,77	0,00	0,00	0,00	-2 412,02
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	2 412,02	0,00	0,00	0,00	-3 025,75
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	3 025,75	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-8 355,51
017	RSA / Régularisations de RMI	72 120,00	80 973,51	0,00	0,00	0,00	95,10
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	400,00	304,90	0,00	0,00	0,00	200,50
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 200,00	999,50	0,00	0,00	0,00	-382,65
7032	Stationnement et location voie publique	1 800,00	2 182,63	0,00	0,00	0,00	-1 440,50
7062	Redevances services à caractère culturel	2 000,00	3 440,50	0,00	0,00	0,00	-2 211,80
7063	Redev.serv.à caractère sportif,loisirs	6 000,00	8 211,80	0,00	0,00	0,00	-3 306,99
7066	Redevances services à caractère social	25 000,00	28 306,89	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	5 720,00	5 720,00	0,00	0,00	0,00	-1 807,29
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	30 000,00	31 807,29	0,00	0,00	0,00	-7 414,37
70878	Remb. frais par des tiers	95 647,00	103 061,37	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	50 647,00	50 647,00	0,00	0,00	0,00	-7 414,37
73212	Dotation de solidarité communautaire	45 000,00	52 414,37	0,00	0,00	0,00	-3 691,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	302 425,00	306 116,00	0,00	0,00	0,00	-2 533,00
731	Fiscalité locale	302 425,00	304 958,00	0,00	0,00	0,00	-1 158,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	1 158,00	0,00	0,00	0,00	-3 787,69
73118	Autres contributions directes	56 501,07	60 288,76	0,00	0,00	0,00	-1,00
74	Dotations et participations (4)	29 541,00	29 542,00	0,00	0,00	0,00	-3 284,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	14 125,00	14 125,00	0,00	0,00	0,00	-152,69
741121	DSR des communes	0,00	3 284,00	0,00	0,00	0,00	-350,00
742	Dot. aux élus locaux	40,07	192,76	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	11 000,00	11 350,00	0,00	0,00	0,00	-8 649,23
74718	Autres participations Etat	1 795,00	1 795,00	0,00	0,00	0,00	-2 270,00
74833	Etat-Compens exonération taxes foncières	18 250,00	24 149,23	2 750,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	18 000,00	6 270,00	250,00	0,00	0,00	-6 379,23
752	Revenus des immeubles	14 000,00	17 629,23	2 750,00	0,00	0,00	-37 833,57
756	Libéralités reçues	544 943,07	580 026,64	2 750,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-5 000,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-5 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques (4)	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Commune de GOYRANS - Budget Communal - CA - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>544 943,07</b>	<b>585 026,64</b>	<b>2 750,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-42 833,57</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de démise ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel	Devise	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8)	Caté- gorie d'em- prunt (8)	
											Taux initial	Taux final					
163 Emprunts obligataires (Total)									0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)																	
1641 Emprunts en euros (total)									120 000,00								
102780233500020	CREDIT MUTUEL	27/09/2022	30/09/2023	0,00	F							A	X			0	
102790233500020	CREDIT MUTUEL	27/09/2022	31/01/2023	96 000,00	F							T	X			0	A-1
T1DV0CC013PR	CREDIT AGRICOLE	20/07/2009	20/11/2009	24 000,00	F							T	X			0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)									0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)									0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)									0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)									0,00								

Commune de GOYRANS - Budget Communal - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat				
								Taux initial	Niveau de taux (5)	Profil d'amor- tissement (7)		
								Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)	
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total) (9)						0,00						
1682 Biens à moyen terme négociables (total)						0,00						
1687 Autres dettes (total)						0,00						
<b>Total général</b>						<b>120 000,00</b>						

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, F pour amortissement progressif, P pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1555 du code général des impôts

**IV**  
**B1.2**
**IV – ANNEXES**  
**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**
**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt Emprunts et dettes au 31/12/N	Index (14)	Type de taux (13)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice (le cas échéant) (17)
									Capital	Charges d'intérêt (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		97 605,01					10 333,03	4 434,04	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		97 605,01					10 333,03	4 434,04	0,00
102780233500020		0,00	A-1	0,00	19,00	F			8 272,41	3 248,22	0,00
102790233500020		0,00	A-1	96 000,00	1,00	F			1 059,68	0,00	0,00
T1DV/OC013PR		0,00	A-1	1 605,01	0,00	F			126,14	0,00	0,00
1643 Emprunts en devise (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements réfus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

Commune de GOYRANS - Budget Communal - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N					
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>97 605,01</b>					<b>10 333,03</b>	<b>4 434,04</b>	<b>0,00</b>
											0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire rassortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB/10-5077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (cas-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

668



IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	
IV	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)						
	(1) Indices zone euro Indices sous-jacents	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (unnel)						
Nombre de produits	6	0	0	0	0	
% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Montant en euros	290 937,61	0,00	0,00	0,00	0,00	
Nombre de produits	0	0	0	0	0	
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Nombre de produits	0	0	0	0	0	
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)						
Nombre de produits	0	0	0	0	0	
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
Nombre de produits	0	0	0	0	0	
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
Nombre de produits	0	0	0	0	0	
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures						
Nombre de produits						
% de l'encours						
Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME**

		<b>IV – ANNEXES</b>	
		<b>IV – ANNEXES</b>	
		<b>DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)</b>	
REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice
TOTAL	320 000,00	289 332,60	14 311,46
<b>Auprès des organismes de droit privé</b>			
CCM	320 000,00	289 332,60	14 311,46
CREDIT MUTUEL			
Crédit Agricole 1	200 000,00	191 727,59	11 520,63
Auprès des organismes de droit public			
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	96 000,00 24 000,00	96 000,00 1 605,01	1059,68 1 731,15
	0,00	0,00	126,14
			1 605,01
			0,00
			0,00
			0,00
			0,00

(1) Il s’agit des cas où une collectivité ou un établissement public accorde de prendre en charge l’emprunt au profit d’un autre organisme sans qu’il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l’origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l’article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange et comptabilisés à l’article 666.



## IV – ANNEXES

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS

## LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS		Prestations en nature
Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 750,00</b>	
<b>Personnes de droit privé</b>	<b>5 750,00</b>	
<b>Associations</b>	<b>5 750,00</b>	
ACCA	300,00	
APE	450,00	
COMITE DES FETES	2 000,00	
FOYER RURAL	1 500,00	
ITIN ERRANCES	400,00	
LA BOULE DU VENT D AUTAN	300,00	
TGV	800,00	
<b>Entreprises</b>	<b>0,00</b>	
<b>Personnes physiques</b>	<b>0,00</b>	
<b>Autres</b>	<b>3 250,00</b>	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	2 500,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	2 500,00	
CCAS	750,00	
Autres	750,00	
<b>COOPÉRATIVE SCOLAIRE</b>		

## IV – ANNEXES

### B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>						
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>						
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>						
Adjoint technique	C	3,00	1,00	4,00	1,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>						
	C	3,00	1,00	4,00	1,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		5,00	1,00	6,00	3,00	0,00
						3,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur période d'activité dans l'année :

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur période d'activité dans l'année :  
 ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité sur l'année :

**Exemple :** un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) correspond à 0,4 ETPT (0,8 x 6 / 12).

... et alors dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

## IV – ANNEXES

### B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N				CATEGORIES				REMUNERATION (3)				CONTRAT		Nature du contrat (4)	
Agents occupant un emploi permanent (6)		(1)		SECTEUR		(2)		Indice (8)		Euros		Fondement du contrat (4)		Nature du contrat (5)	
Adjoint technique		C		OTR						0,00		A 332-8-3°			
Adjoint technique		C		OTR						0,00		A 3-a		A	
Adjoint technique		C		OTR						0,00		A 3-a		A	
Agents occupant un emploi non permanent (7)		C		OTR						0,00		A 332-23-2°		A	
<b>TOTAL GENERAL</b>										<b>0,00</b>					
										<b>0,00</b>					

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif, TECH : Technique, URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social, MS : Médico-social, MT : Médico-technique,

SP : Sportif, CULT : Culturel, ANIM : Animatrice,

POL : Police, POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

- 332-23-2\* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
- 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale dix ans.
- 332-14 : Vacance temporaire autorisée à servir à temps partiel ou indéfinie.
- 332-8-1\* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 332-8-2\* : Justifiée par les besoins des services ou la nature des fonctions réservées à aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
- 332-23-2\* : Autres nouvelles issues de fusion de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
- 332-13 : Contrat saisonnier l'accès à la fonction publique, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
- 332-15 : Remplacement d'un fonctionnaire de communes (-2 000 hab.) et des groupements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 332-10 : Contrat à durée indéterminée sur emploi permanent, peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
- 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial qui justifie d'une durée d'un an avec un agent contractuel territorial concerné a rempli avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-8 avec L. 352.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES****C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES**

		<b>IV</b>
		<b>C1.1</b>

<b>DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES</b>		
<b>Art. (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Réalisations</b>
		<b>Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)</b>
		<b>10 333,03</b>
		<b>10 333,03</b>
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>10 335,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		
1631	Emprunts obligataires	0,00
1641	Emprunts en euros	10 335,00
1643	Emprunts en devises	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00
1671		0,00
1672		0,00
1678		0,00
1681	Autres emprunts	0,00
1682		0,00
1687	Autres dettes	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves	0,00
10...	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00
139		
		<b>TOTAL</b>
		<b>II</b>
	<b>Op. de l'exercice</b>	<b>Restes à réaliser en dépenses au</b>
	<b>I</b>	<b>31/12</b>
	<b>10 333,03</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>		<b>0,00</b>

<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>Op. de l'exercice</b>	<b>Restes à réaliser en dépenses au</b>	<b>Solde d'exécution</b>	<b>TOTAL</b>
		<b>31/12</b>	<b>D001 de l'exercice précédent (N-1)</b>	<b>II</b>
			<b>0,00</b>	<b>10 333,03</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES		IV	
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>			
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>37 377,28</b>	<b>III</b>
10221		24 487,28	
10222	FCTVA	0,00	
10226	Taxe d'aménagement (2)	4 487,28	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	20 000,00	6 971,88
13146	Attributions compensation investissement	0,00	107 071,45
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>			
15...	Provisions pour risques et charges	<b>12 890,00</b>	
169	Primes de remboursement des obligations		<b>7 890,00</b>
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières	0,00	
28...	Amortissement des immobilisations		
28041512	Subv. Gapt : Bâtiments, installations		
28157	Matiériel et outillage technique	420,04	
28183	Matériel informatique	3 127,00	
28184	Matériel de bureau et mobilier	3 503,00	
28188	Autres immo. corporelles	839,96	
29...	Dépréciations des immobilisations	0,00	
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
		<b>5 000,00</b>	
			<b>0,00</b>



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0



Date de convocation : 05/04/2024

Présenté par Le Maire (1),

A Goyrans, le 12/04/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session ordinaire

A Goyrans, le 12/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3),

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Goyrans, le 12/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

2. *Phytomyzidae*  
3. *Homoptera*  
4. *Thysanoptera*  
5. *Lepidoptera*  
6. *Diptera*  
7. *Orthoptera*  
8. *Homoptera*  
9. *Homoptera*  
10. *Homoptera*